

Plusieurs Cardinaux nous l'ont affirmé, et les paroles du Cardinal Préfet au Pape, le 12 août, nous en donnent une preuve authentique. Les voici textuellement : *“ Le Père Eymard est la plus belle figure parmi les Saints que la France a donnés à l'Eglise depuis un siècle. En parlant ainsi, Très Saint Père, je ne suis que l'écho de la Congrégation Cardinalice qui s'est occupée hier de sa Cause.”*

Dernièrement encore Son Emin. le Cardinal Vives y Tuto faisait publiquement l'éloge du Vénérable en ces termes : *“ Je suis heureux et fier d'avoir donné mon vote favorable à la Vénéralité du Serviteur de Dieu. Le Père Eymard est un très grand Saint et le Jean-Baptiste du réveil de la dévotion à l'Eucharistie.”*

On s'est plu à appeler le Père Eymard *“ le Prêtre et l'Apôtre de l'Eucharistie.”* Deux princes de l'Eglise n'ont pas hésité à écrire de lui, le premier, le Cardinal Andrieu : *“ L'action du Père Eymard fut l'origine du mouvement Eucharistique que nous voyons grandir chaque jour davantage dans l'Eglise depuis un demi siècle.”* Le second, le Cardinal Svampa : *“ Le Père Eymard fut suscité de Dieu à notre époque pour rallumer dans les âmes l'amour de l'Eucharistie.”* Et lui-même, le Serviteur de Dieu, dans un moment d'effusion, comme on n'en rencontre que dans les saints, s'est oublié jusqu'à écrire les paroles suivantes : *“ Je veux mourir par la guillotine, pour mieux ressembler à S. Jean-Baptiste que j'aime tant, parce que, comme lui, je suis un précurseur qui annonce l'Avènement du Règne de l'Eucharistie.”*

S'il est vrai que la glorification des saints est toujours une effusion nouvelle et plus intense de leur esprit, nous devons avoir confiance que l'introduction de la *Cause du Vénérable Pierre-Julien Eymard* imprimera une nouvelle et puissante impulsion à ce mouvement si consolant et si bienfaisant vers l'Eucharistie. Après ce Décret de Vénéralité et de tels témoignages d'estime et de vénération il nous est bien permis d'être fiers de Celui que la divine Providence nous a donné pour fondateur et père. Nos cœurs doivent aussi déborder de joie et de reconnaissance à la pensée de cette inappréciable faveur qui donne à notre humble Institut un fondement solide.

Cette joie filiale nous voulons la manifester au dehors par un solennel *Triduum d'Action de Grâces* qui aura lieu dans notre chapelle de l'Avenue Mont-Royal, le 5, 6, et 7 février. Déjà il a été célébré avec grande pompe dans plusieurs de nos Eglises. Ainsi, à Bruxelles, S. G. Mgr Tacci, Archevêque de